



African Reinsurance Corporation
Société Africaine de Réassurance

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA 47^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'AFRICA RE S'EST TENUE LE 27 JUIN 2025 A KIGALI, AU RWANDA

Lagos, 28 juin 2025 – La Société Africaine de Réassurance (Africa Re), leader panafricain de la réassurance, a tenu la 47^{ème} réunion ordinaire ordinaire de son Assemblée Générale le 27 juin 2025 à Kigali, en République du Rwanda, un de ses pays membres fondateurs.

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'**invitée d'honneur, Mme Soraya HAKUZIYAREMYE, Gouverneure de la Banque Nationale du Rwanda, représentant Son Excellence le Premier Ministre, Dr. Edouard NGIRENTE**. Etaient également présents à cette cérémonie d'ouverture : le Président de l'Association des Assureurs du Rwanda (ASSAR), M. Andrew KULAYIGE, le Président de l'Assemblée Générale d'Africa Re, M. Moustapha COULIBALY et le Directeur Général du Groupe Africa Re, Dr. Corneille KAREKEZI.

Dans son discours d'ouverture, Mme Soraya HAKUZIYAREMYE a félicité la direction d'Africa Re pour la remarquable performance financière réalisée, tout en soulignant le rôle crucial que joue le secteur de l'assurance et de la réassurance dans le développement économique du Rwanda et de l'Afrique en général. Elle a ensuite indiqué un certain nombre de projets importants ayant bénéficié de la contribution d'Africa Re, notamment les suivants : le développement de la stratégie nationale d'assurance ; le développement d'outils de financement des actions liées au risque climatique et à la gestion des catastrophes ; le renforcement des capacités actuarielles et réglementaires, ainsi que la transformation numérique par le biais de la technologie et des données de l'assurance.

T +234 1 461 6820
+234 1 461 6828
+234 1 280 0924
+234 1 280 0925

F +234 1 280 0074

W www.africa-re.com

E info@africa-re.com

Head Office:

Plot 1679
Karimu Kotun Street
Victoria Island
P.M.B. 12765
Lagos, Nigeria

Additional information:

For Press Releases,
Annual Reports, and
Publications go to:
www.africa-re.com

Par ailleurs, Mme HAKUZIYAREMYE a exprimé sa joie de voir qu’Africa Re est dirigée par un fils du terroir, en la personne du Dr. Corneille KAREKEZI, ce qui est une source d’honneur. Elle a plaidé en faveur d’une collaboration continue entre Africa Re et la République du Rwanda, dans les termes suivants : “Alors que nous tournons le regard vers l’avenir, le partenariat entre les institutions financières publiques et des institutions panafricaines comme Africa Re sera un élément d’importance critique. Nous devons continuer à travailler ensemble en vue de renforcer les cadres réglementaires pour investir dans la technologie, continuer à développer le capital humain et débloquer le financement à long terme pour faire face au risque climatique, mais aussi pour favoriser le développement durable.”

Prenant la parole à son tour, **M. Andrew KULAYIGE**, le Président de l’Association des Assureurs du Rwanda (ASSAR), a remercié la Société d’avoir choisi le Rwanda pour abriter la 47^{ème} Réunion ordinaire annuelle de son Assemblée Générale, puis il a félicité Africa Re pour les différents types de capacités en réassurance fournis dans le but de renforcer le marché rwandais de l’assurance. En outre, il a appelé à un soutien d’Africa Re à l’association, pour lui permettre de réaliser son objectif ambitieux, à savoir le doublement du taux de pénétration de l’assurance au Rwanda d’ici 10 ans. Pour reprendre ses mots : “Lorsque vous examinez le plan ambitieux que nous avons mis en place en tant qu’assureurs, ce que vous constatez, c’est que notre taux de pénétration de l’assurance, représentant actuellement 1,9 pour cent du PIB du pays, doit plus que doubler pour atteindre 4 pour cent du PIB dans les 10 prochaines années. Pour que nous y arrivions, il nous faut des partenaires solides comme Africa Re. ”

A son tour, **M. Moustapha COULIBALY**, Président du Conseil d’Administration et de l’Assemblée Générale d’Africa Re, a pris la parole pour exprimer sa sincère gratitude au Gouvernement de la République du Rwanda, au marché de l’assurance et au peuple du Rwanda, pour avoir accepté d’abriter la 47^{ème} Réunion ordinaire annuelle de l’Assemblée Générale à Kigali. Il a également mis en exergue des projets clés entrepris récemment au Rwanda par la Société, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités de l’industrie de l’assurance du pays.

D'autre part, M. COULIBALY a donné une vue d'ensemble des résultats enregistrés par la Société en 2024, lesquels se sont considérablement améliorés par rapport à l'exercice précédent.

Selon ses mots : "Malgré cet environnement économique régional difficile, Africa Re a pu augmenter le montant de ses revenus de réassurance pour le porter à 1 milliard 200 millions de dollars, soit une croissance de 14,8% en 2024, réalisée grâce aux stratégies d'expansion de marché soigneusement mises au point ; aussi bien pour les marchés africains que ceux du Moyen-Orient, de l'Inde, de la Chine et du Brésil. En fin de compte, la Société a enregistré une croissance significative de son bénéfice net global qui a atteint 133 millions \$EU en 2024, selon la nouvelle norme comptable IFRS 17."

Par ailleurs, M. Moustapha COULIBALY a souligné avec satisfaction que la note de crédit attribuée par Standard and Poor's à Africa Re, à savoir A-, a été améliorée par cette agence en 2024, pour l'assortir de Perspectives positives, tandis qu'AM Best a confirmé la note A (Excellent) attribuée, avec Perspectives stables.

Les actionnaires ont examiné et adopté plusieurs résolutions, notamment celle relative aux états financiers annuels de la Société, tel que décrit en détail ci-dessous.

2. Délibérations de l'Assemblée Générale

Les actionnaires ont examiné et adopté le compte rendu de la 46^{ème} réunion, qui s'était tenue en juin 2024 à Kampala, en Ouganda, ainsi que le rapport portant sur la mise en œuvre des résolutions de la 46^{ème} réunion et des réunions précédentes.

Ils ont approuvé en particulier le Rapport Annuel et les Comptes au 31 décembre 2024, qui confirment la solidité, la fiabilité et la résilience de la Société, ainsi que sa capacité à remplir ses obligations à l'égard des cédantes.

En outre, les actionnaires ont examiné la question de la mise en application de l'Accord portant création d'Africa Re, avant de lancer un appel à certains Etats membres pour les exhorter à reconnaître pleinement à la Société le statut diplomatique qui est le sien depuis plusieurs années. Ils ont également engagé certains gouvernements à respecter le statut d'Africa Re, en veillant à l'application intégrale des dispositions de l'Accord portant création de la Société, en particulier de l'article 27 (Formes de Cessions), alinéas 2 et 4, en reconnaissant pleinement à la Société son statut de réassureur local devant jouir d'un libre accès à un minimum de 5% des traités de réassurance locaux (cession obligatoire) et à toute affaire facultative (cession volontaire) provenant de toute institution d'assurance ou de réassurance opérant sur le territoire de tout Etat membre ; ces cessions en réassurance devront être selon les termes accordés aux réassureurs les plus favorisés, dès lors qu'il existe un arrangement mutuellement acceptable entre la Société et un assureur local.

Par ailleurs, les actionnaires ont nommé Deloitte (Côte d'Ivoire) comme Commissaire aux Comptes pour un second mandat, en vue de la vérification des comptes de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, puis de la présentation d'un rapport à la 48^{ème} réunion ordinaire annuelle sur la situation financière de la Société à cette date.

2.1 Affectation du Résultat de l'exercice 2024

- L'Assemblée Générale a approuvé les comptes finaux de l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2024. Le montant des primes brutes souscrites s'est établi à **1,214 milliard \$EU**, marquant une augmentation par rapport à celui enregistré en 2023, à savoir **1,106 milliard \$EU**.
- En outre, l'Assemblée Générale a décidé que le bénéfice net de l'exercice 2024, soit **132 942 736 \$EU**, serait réparti comme suit :
- **66 471 368 \$EU** à la Réserve générale, conformément à la Résolution No. 4/1992 qui stipule que 50% du bénéfice net après impôt de chaque exercice serait placé dans la Réserve générale.
- **1 000 000 \$EU** à transférer à la Réserve pour fluctuation de sinistres, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration lors de sa 57^{ème} réunion tenue le 17 novembre 1992 à Lagos

(Nigeria), de mettre de côté un montant supérieur à la provision pour sinistres en suspens, en vue d'atténuer les effets d'éventuelles fluctuations de sinistres à l'avenir ;

- **2 658 855 \$EU** à transférer à la Fondation Africa Re, ce montant correspondant à 2% du bénéfice net de l'exercice ;
- **29 367 950 \$EU** à verser au titre des dividendes, au taux de 10 \$EU (2023: 10 \$EU) par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU, à financer comme suit :
 - un dividende ordinaire de **29 367 950 \$EU** à verser sur la base du bénéfice net de l'exercice 2024 ;
 - aucun dividende spécial n'est prévu pour le présent exercice.

1. Le solde de **33 444 563 \$EU** est à ajouter aux bénéfices non distribués.

2.2 Date et lieu de la 48^{ème} Réunion ordinaire annuelle

L'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à accepter l'aimable invitation de tout pays membre de la Société souhaitant abriter la 48^{ème} Réunion ordinaire annuelle de l'Assemblée Générale. En outre, les Actionnaires ont autorisé le Conseil d'Administration à fixer, en concertation avec le pays membre concerné, la date de la 48^{ème} Réunion ordinaire annuelle et à la communiquer en temps opportun à l'ensemble des actionnaires.

Fait à Lagos le 28 juin 2025



African Reinsurance Corporation
Société Africaine de Réassurance

Le Secrétaire de Société

Guy B. FOKOU

Pour des informations complémentaires, veuillez contacter :

Le Directeur de la Communications et des Affaires Publiques

M. Roger Bong

Tél : +234 806 338 0991 **Courriel :** bong.roger@africa-re.com

Le Responsable de la Communication d'entreprise

M. Alfred Adogbo

Tél : +234 706 957 5806 **Courriel :** adogbo.alfred@africa-re.com

A propos d'Africa Re

La Société Africaine de Réassurance (Africa Re) est une société de réassurance leader, dont le siège est situé à Lagos (Nigeria). En tant que premier réassureur du continent africain, elle affiche les volumes d'encaissement de primes les plus élevés et les meilleures notes de solidité financière.

Africa Re a pour mission de promouvoir le développement des activités nationales d'assurance et de réassurance dans les pays africains, de favoriser la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales, et soutenir le développement économique de l'Afrique.

En tant que leader de la réassurance en Afrique et au Moyen-Orient, Africa Re offre une proposition de valeur unique à ses cédantes se trouvant dans toute l'Afrique et dans des marchés de choix du Moyen-Orient, de l'Asie et du Brésil, en s'appuyant sur un réservoir diversifié de talents et d'expertise, une connaissance unique du marché, une grande proximité avec les clients, des notations financières solides (A /

Perspectives Stables par AM Best et A - / Perspectives Positives par S&P), ainsi qu'un accès privilégié aux marchés africains et un excellent service à la clientèle.

Créée en 1976, Africa Re est une institution financière panafricaine bénéficiant d'un actionnariat diversifié, réparti entre les investisseurs africains (75%) et non-africains (25%). Les actionnaires africains comprennent 42 Etats membres du continent, la Banque Africaine de Développement (BAD) et plus de 112 compagnies d'assurance/réassurance provenant des 42 pays membres africains. Quant aux investisseurs non-africains, ce sont trois groupes mondiaux d'assurance de premier rang, de la France, de l'Allemagne et du Canada.

Africa Re assure la couverture de son marché de base grâce à des bureaux situés dans des villes clés : 6 bureaux régionaux (Lagos, Casablanca, Abidjan, Nairobi, Ebène -Maurice-, et Le Caire), 3 bureaux de représentation (à Addis-Abeba, Khartoum et Kampala), ainsi que 3 filiales détenues à 100 pour cent à Johannesburg ([Africa Re South Africa](#)), au Caire ([Africa Retakaful Company](#)) et à Dubaï ([DIFC Underwriting Management Agency](#)).